



**RAPPORT SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DE
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE**

PRESENTE PAR LE

CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE

A LA

**35^{EME} SESSION DU COMITE DE SUIVI DU COMITE PERMANENT POUR LA
COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI**

Agenda n° 4

Commerce intra-OCI

Ankara, République de Turquie

24- 25 Avril 2019

SOMMAIRE

	PAGE
NOTE INTRODUCTIVE	2
Section I : - ONZIEME CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) - DEVELOPPEMENTS RECENTS DES NEGOCIATIONS DE L'OMC	3
Section II : LES ACTIVITES DU C.I.D.C DANS LE CADRE DE L'OMC	
Section III : ETAT DES ACCESSIONS DES ETATS MEMBRES DE L'OCI A L'OMC	
ANNEXES	

NOTE INTRODUCTIVE

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (C.I.D.C), organe subsidiaire de l'Organisation de la Coopération Islamique (O.C.I) chargé de la promotion du commerce entre les pays islamiques, a été chargé par le Secrétariat Général de l'OCI et par le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale pour les Pays Islamiques (COMCEC), de suivre en collaboration avec le Groupe de la Banque Islamique de Développement, les Négociations Commerciales Multilatérales organisées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et d'offrir l'appui, la formation et l'assistance technique aux Etats Membres de l'OCI.

A ce titre, le CIDC présente régulièrement des rapports sur l'évolution de ces négociations aux réunions annuelles du COMCEC, de la Commission Islamique pour les Affaires Economiques, Culturelles et Sociales de l'OCI et au Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI.

De même, le CIDC élabore des rapports et des études dans le cadre des préparations aux réunions ministérielles de l'OMC en vue de faire connaître les points de vue des pays islamiques et d'essayer de dégager une plateforme commune pouvant concilier les différentes approches.

En outre, le Centre organise des séminaires et des ateliers sur les négociations commerciales multilatérales au profit des représentants des États membres de l'OCI des secteurs public et privé et sur les négociations commerciales intra-OCI.

Le présent rapport est divisé en trois sections principales :

Section I : Développements récents des activités de l'OMC relatifs aux Etats Membres de l'OCI ;

Section II : les activités du C.I.D.C dans le cadre de l'OMC ;

Section III : Etat des négociations d'accession des Etats Membres de l'OCI à l'OMC.

SECTION I :

- Onzième Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Buenos Aires, Argentine, 10 - 13 Décembre 2017

Le CIDC a participé à la onzième Conférence Ministérielle de l'OMC (MC11 de l'OMC) qui s'est tenue du 10 au 13 Décembre 2017 à Buenos Aires, en Argentine. La délégation du CIDC était constituée par le Dr El Hassane HZAINE - Directeur Général et par le Dr Mokhtar WARIDA, Directeur Général Adjoint.

Le CIDC a participé à la MC11 de l'OMC en tant qu'invité spécial du Président de la Conférence et après avoir reçu une invitation officielle du Ministre des Affaires Etrangères Argentin (Président de la Conférence) compte tenu du mandat du CIDC relatif au commerce et aux questions d'investissement liées au commerce dans l'Organisation de la Coopération Islamique.

Le nombre de participants à la onzième Conférence Ministérielle a atteint près de 4 000 ministres, ainsi que des hauts fonctionnaires du commerce et autres délégués des 164 membres et observateurs de l'OMC et des représentants de la société civile, du monde des affaires et des médias internationaux.

La République de Kazakhstan a été retenue pour adoption de la 12^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC en 2019.

I. Réunion de Coordination Ministérielle Consultative pour les Etats Membres de l'OCI

Le CIDC a participé à la réunion de coordination ministérielle consultative pour les Etats membres de l'OCI qui s'est tenue le 9 Décembre 2017 après avoir reçu une invitation officielle du Président de la BID.

La réunion était organisée par le Groupe de la BID (Département de la coopération et de l'intégration et l'ITFC) et visait à échanger des points de vue sur les questions importantes avant la tenue de la MC11 et du plan d'action de la BID 2018-2019. La réunion fut présidée par le Ministre égyptien du Commerce et de l'Industrie et a réuni plusieurs Etats Membres de l'OCI.

Au cours de la réunion, le CIDC a soulevé les questions importantes suivantes :

- Rôle du CIDC à fournir une Assistance Technique et le renforcement des capacités au profit des Etats membres de l'OCI dans les questions ayant trait à l'OMC.
- Décision du COMCEC sollicitant le CIDC de soumettre, en collaboration avec le Groupe de la BID, un document de travail en vue de son examen lors de la prochaine réunion du COMCEC, sur les options pratiques visant à renforcer la coordination entre les Ministres du Commerce de l'OCI vis-à-vis des développements récents dans les négociations à l'OMC, et de formuler des positions sur les questions prioritaires, concernant les pays de l'OCI lors de l'actuel cycle de développement de Doha et sur les nouvelles questions actuellement proposées à l'OMC.
- Décision du COMCEC donnant mandat au CIDC et à la BID pour continuer à fournir une assistance technique aux Etats membres de l'OCI sur les questions liées à l'OMC

et d'intensifier leurs efforts pour sensibiliser les États membres à l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies, tout en demandant à la BID et au CIDC de joindre et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États membres de l'OCI, de manière à faciliter leur pleine intégration dans le système commercial multilatéral sur une base juste et équitable.

Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du COMCEC, les activités suivantes ont été suggérées en vue de leur implémentation conjointe par le CIDC et la BID :

- ✓ Séminaire pour les États Membres de l'OCI sur les résultats de la MC11.
- ✓ Réalisation d'une étude sur « une meilleure coordination de l'OCI sur les questions de l'OMC », qui sera soumise à un groupe d'experts de haut niveau, afin de discuter du projet de document, ainsi que des options pratiques visant à renforcer la coordination des Ministres du Commerce de l'OCI vis-à-vis des développements récents dans les négociations de l'OMC.
- ✓ Atelier sur les priorités et intérêts des États membres de l'OCI portant sur les nouveaux développements et principales questions émergentes à l'OMC (Facilitation de l'investissement, micro, petites et moyennes entreprises et commerce électronique).
- ✓ Atelier pour soutenir les principaux États membres de l'OCI dans leur processus d'adhésion à l'OMC.
- ✓ Pendant la Réunion, les États membres de l'OCI ont exprimé le souhait de recevoir une assistance technique et un renforcement des capacités relatif au processus d'adhésion à l'OMC et aux autres questions de l'OMC, notamment les nouvelles questions à savoir : (la Facilitation de l'investissement, micro, petites et moyennes entreprises et le commerce électronique). En outre, les États membres de l'OCI ont souligné l'importance d'accélérer l'opérationnalisation du SPC-OCI.

II. Principales questions de fond avant la tenue de la MC11 de l'OMC

La 11^{ème} Conférence Ministérielle s'est tenue dans un climat caractérisé par des pressions et des défis croissants sans précédent à la veille du Système Commercial Multilatéral. Les États-Unis ont critiqué d'une part, le travail de l'organisation et exigé de sérieuses réformes. En outre, les États-Unis ont progressivement réduit leur participation aux travaux de l'organisation et procédé à des réformes d'envergure pour l'avenir.

D'autre part, Les États membres de l'OMC n'ont pas pu se mettre d'accord avant la conférence sur un projet de déclaration ministérielle pour définir l'ensemble des travaux futurs de l'organisation au cours des deux prochaines années. Le président du Conseil Général a déclaré lors de la cérémonie d'ouverture de la MC11 que le Conseil général n'a pas réussi à s'accorder sur une seule recommandation aux ministres.

En réponse aux critiques du Président des États-Unis à l'égard de l'OMC, les Présidents argentin, brésilien, uruguayen et paraguayen ont émis lors de la cérémonie d'ouverture du MC11 une Déclaration Présidentielle en faveur de l'OMC, et sa tutelle du Système Commercial Multilatéral. La déclaration a été appuyée par des représentants de la

Colombie, de la Guyane, du Mexique, du Pérou et du Suriname, qui ont également signé la déclaration lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence.

En outre, les Ministres de 44 Membres de l'OMC ont émis une déclaration conjointe le 11 Décembre soulignant leur soutien à l'OMC, en réaffirmant le rôle essentiel du système commercial multilatéral basé sur des règles.

Les questions clés avant la conférence comprenaient : l'agriculture, le développement, les subventions à la pêche, la réglementation nationale des services et le commerce électronique. Cinq médiateurs au niveau ministériels ont été invités à mener des consultations et des négociations sur les questions de l'agriculture, du développement, du commerce électronique, de la facilitation de l'investissement et des microentreprises.

III. Principaux résultats de la MC11 de l'OMC

-Les États membres de l'OMC n'ont pas réussi à trouver un consensus au sujet d'une déclaration ministérielle pour la Conférence, ni sur des décisions spécifiques sur des questions clés telles que l'agriculture, la sécurité alimentaire, les services et le développement. Cependant, la conférence a été témoin des principaux résultats suivants :

- Décision ministérielle sur les subventions à la pêche qui respecte l'objectif de développement durable 14.6 d'ici la fin de 2019. En vertu de la décision ministérielle sur les subventions à la pêche, les membres ont convenu de continuer à participer de manière constructive aux négociations sur les subventions à la pêche en vue d'adopter un accord avant la prochaine Conférence ministérielle de 2019 sur des disciplines globales et efficaces qui interdisent certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, et éliminent les subventions qui contribuent à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
 - Décision ministérielle d'étendre la pratique consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques pendant deux autres années.
 - Décision ministérielle sur le programme de travail relatif au commerce électronique.
 - Décision ministérielle sur les plaintes en situation de non-violation et les plaintes motivées par une situation liée aux ADPIC.
 - Décision ministérielle sur le programme de travail concernant les petites économies.
 - Création du groupe de travail sur l'adhésion du Sud-Soudan.
- Aucun accord n'a pu être établi sur un certain nombre de questions de fond qui étaient en discussion lors de la conférence. Un des domaines majeurs où aucun accord n'a pu être établi est celui de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire. De nombreux membres ont regretté que ce ne fût possible malgré le mandat alloué en vue de conclure les négociations lors de la onzième Conférence ministérielle. Les autres questions relevant des négociations sur le pilier agriculture n'ont également pas pu être résolues.

- Les ministres se sont déclarés déçus de l'absence de progrès et se sont engagés à poursuivre les négociations sur toutes les questions pertinentes en suspens, notamment pour faire progresser les travaux sur les trois piliers de l'agriculture (soutien national, accès aux marchés et concurrence à l'exportation) ainsi que sur l'accès aux marchés non agricoles, les services, le développement, les ADPIC, les règlements, le commerce et l'environnement.
- Trois groupes partisans ont annoncé de nouvelles initiatives pour faire progresser les discussions à l'OMC sur les questions du commerce électronique, de la facilitation de l'investissement et des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME).
 - Premièrement, une déclaration ministérielle conjointe des soixante-et-onze membres a indiqué qu'ils entameraient un travail exploratoire en vue des futures négociations de l'OMC sur les aspects du commerce électronique et liés au commerce, avec une participation ouverte à tous les membres de l'OMC. Les partisans ont déclaré qu'une première réunion aura lieu lors du premier trimestre de 2018. Le groupe représente environ 77 pour cent du commerce mondial.
 - Deuxièmement, une déclaration ministérielle conjointe sur la facilitation de l'investissement par 70 membres de l'OMC, reconnaissant les liens entre l'investissement, le commerce et le développement, annonçant leur intention de poursuivre des discussions structurées en vue d'élaborer un cadre multilatéral pour la facilitation de l'investissement.
 Les partisans, qui représentent environ 73% du commerce et 66% des Investissements Directs Etrangers (IDE) entrants, ont convenu de se rencontrer début 2018 pour discuter de la façon d'organiser des activités de sensibilisation et des discussions structurées sur ce sujet.
 - Troisièmement, une Déclaration ministérielle conjointe sur l'établissement d'un programme de travail informel de l'OMC pour les MPME par 87 membres de l'OMC représentant environ 78% des exportations mondiales affirmant leur intention de créer, multilatéralement, un groupe de travail informel sur les MPME au niveau de l'OMC ouvert à tous les membres. La discussion portera sur les obstacles liés aux opérations de commerce extérieur qui représentent un lourd fardeau pour les MPME intéressées à participer au commerce international.
- Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation Mondiale du Commerce, les membres et les observateurs de l'OMC ont approuvé une initiative collective visant à accroître la participation des femmes aux activités commerciales. Afin d'aider les femmes à libérer leur plein potentiel au niveau de l'économie mondiale, 118 membres et observateurs de l'OMC ont accepté d'appuyer la Déclaration de Buenos Aires sur les femmes et le commerce, qui vise à éliminer les obstacles et à favoriser l'autonomisation économique des femmes.
- Tenir un forum commercial en marge de la onzième Conférence ministérielle, pour la première fois dans l'histoire de l'OMC, afin de renforcer la collaboration avec les entreprises et le secteur privé.

- -Lancement du portail conjoint OMC-CCI pour le coton, qui représente une plate-forme en ligne de veille économique sur les produits du coton, qui permettra aux producteurs de coton, aux négociants et aux décideurs de mieux tirer-parti des opportunités offerte par le secteur.
- -Lancement du Service d'assistance pour le commerce mondial (Global Trade Help Desk) de l'OMC-CCI-CNUCED, qui servira de guichet unique aux entreprises et aux décideurs pour accéder aux données commerciales et aux informations pratiques sur les marchés cibles.

- DEVELOPPEMENTS RECENTS DES NEGOCIATIONS DE L'OMC

- L'Organisation Mondiale du Commerce a intensifié ses préparatifs en vue de la 11^{ème} Conférence Ministérielle (MC11) qui se tiendra à Buenos Aires du 10 au 13 Décembre 2017. A cet égard, environ trente-cinq pays ont tenu une mini-réunion ministérielle informelle à Marrakech au Royaume du Maroc les 9 et 10 octobre 2017, ce qui a contribué à la mise en place d'une feuille de route pour maximiser les chances de succès de la Conférence ministérielle de Buenos Aires.
- La réunion a réaffirmé l'attachement des États membres participants à un système commercial multilatéral ouvert et équitable qui peut s'adapter à l'environnement économique international et tenir compte des intérêts des membres de l'OMC.
- La réunion a également affirmé l'importance de mettre en œuvre les résultats de la Conférence ministérielle de Nairobi et de la Conférence ministérielle de Bali et d'explorer les moyens de faire avancer les négociations pour exploiter les résultats de ces deux conférences au profit de la Conférence ministérielle de Buenos Aires.
- De nombreux pays ont souligné l'importance du développement en tant que thème central de la discussion. Ils ont également mis en exergue la nécessité d'intégrer les pays en développement, en particulier les PMA au système commercial multilatéral. Bien qu'il y ait des divergences quant aux ambitions et aux priorités, il est important de rester réaliste dans la recherche des résultats concrets et équitables et d'être ouvert à de nouvelles approches pour les atteindre.
- En outre, la réunion a discuté d'un paquet réaliste et équitable à Buenos Aires qui devrait inclure des questions concrètes et approfondies liées au développement et à des perspectives claires concernant les nouvelles questions eu égard d'un environnement économique international en perpétuel changement.
- Les pays participants ont également discuté de l'importance du Traitement Spécial et Différencié en tant que partie intégrante de tous les accords de l'OMC et les résultats multilatéraux futurs, de manière à être efficaces en ce qui concerne le plan de mise en œuvre et à permettre aux pays en développement, et en particulier aux PMA, de répondre efficacement à leurs besoins de développement.
- Les pays ont reconnu l'importance de l'agriculture qui reste au cœur de l'agenda de nombreux pays. Le cas du coton a été mis en évidence par de nombreux pays africains, en particulier les PMA.

- Les ministres se sont félicités des efforts de négociation concernant les subventions à la pêche et ont appelé renforcer les négociations en vue de leur réussite à Buenos Aires.
- Les ministres ont également réaffirmé l'importance des Services qui contribuent fortement à la croissance de l'économie internationale. L'aboutissement de ces négociations est en effet important pour les Membres de l'OMC.
- En ce qui concerne les nouvelles questions, et particulièrement le commerce électronique, les pays ont débattu de la manière dont ils pouvaient contribuer à la croissance économique des pays en développement et des PMA et parvenir à une transformation structurelle de leur économie. Les pays ont également reconnu la fracture numérique et les carences dans les infrastructures, les capacités technologiques, juridiques et institutionnelles auxquelles sont confrontés les pays en développement et qui représentent des contraintes majeures les empêchant de tirer profit du commerce électronique. Par conséquent, les pays ont demandé de poursuivre la discussion concernant la réglementation du commerce électronique proposée afin de mieux comprendre les implications, les défis et les intérêts, et de proposer des réponses pertinentes qui prennent en considération tous les intérêts des membres.
- Les ministres ont également appelé à poursuivre les négociations à Genève d'une manière ouverte, inclusive et transparente pour tous les membres en vue d'aboutir à des résultats concrets et équitables. Il a été recommandé de tenir des réunions régulières au niveau des hauts fonctionnaires afin d'assurer le suivi de ces recommandations et de garantir le succès de la réunion ministérielle de Buenos Aires
- Il convient de rappeler que l'Organisation Mondiale du Commerce a poursuivi son plan de travail postérieur à la Dixième Conférence Ministérielle (MC10) à Nairobi, au Kenya, du 15 au 19 décembre 2015. La réunion a adopté le "paquet de Nairobi", une série de six décisions ministérielles sur l'agriculture, le coton et les problématiques relatives aux pays les moins avancés. En outre, une déclaration ministérielle exposant le paquet et les travaux futurs de l'OMC a également été adoptée.
- Le Président du Comité des Négociations Commerciales a rendu le 27 Juillet 2016 son rapport sur l'état des négociations. Dans ce rapport, le Président a informé qu'il y a des signes que les Membres de l'OMC s'acheminent progressivement vers un processus régi davantage par les propositions. Les Membres ont soumis un certain nombre de documents. Concernant l'agriculture, par exemple, sept documents ont été soumis avec des idées et des requêtes sur une série de questions, y compris le soutien interne. En outre, il y a un engagement positif au profit des Services, mais inférieur concernant l'AMNA. Les Subventions à la pêche continuent par ailleurs d'attirer beaucoup d'attention. En examinant les questions de l'Agenda de Doha pour le Développement, dans son ensemble, le Président a

souligné que si les Membres de l'OMC veulent faire avancer le processus, il serait donc nécessaire d'approfondir considérablement les discussions dans les mois à venir pour voir s'il y a un potentiel de résultats. Et dans tous ces pourparlers, il est nécessaire de maintenir l'accent et d'intensifier le développement et l'intérêt concernant les questions spécifiques aux PMA.

➤ Il a été rappelé que la MC10 a adopté les décisions suivantes :

- Programme de travail sur les petites économies;
- Plaintes en situation de non-violation dans le domaine des ADPIC
- Programme de travail sur le commerce électronique.
- La Période de Transition en vertu de l'article 66.1 de l'Accord sur les ADPIC pour les pays les moins avancés pour certaines obligations en matière de produits pharmaceutiques, ainsi que la Décision de Renonciation connexe adoptées par le Conseil Général concernant les obligations des pays les moins avancés au titre de l'article 70.8 et 70.9 de l'Accord sur les ADPIC.

➤ En ce qui concerne l'Agenda de Doha pour le Développement, la Conférence a adopté les décisions suivantes :

- Mécanisme de sauvegarde spéciale en faveur des pays en développement dans le domaine de l'agriculture ;
- Détention des stocks publics à des fins de sécurité alimentaire
- Concurrence à l'exportation dans le domaine de l'agriculture
- Coton
- Les règles d'origine préférentielles pour les pays les moins avancés
- La mise en œuvre du traitement préférentiel en faveur des services et fournisseurs de services des PMA et la participation croissante des PMA au commerce des services

➤ La Conférence a relaté des divergences d'opinions entre les Membres de l'OMC pour les négociations futures du cycle de Doha pour le Développement. Ainsi de nombreux membres ont confirmé l'Agenda de Doha pour le Développement, et les déclarations et décisions adoptées à Doha ainsi que lors des Conférences Ministérielles tenues dès lors ; les autres membres n'ont pas confirmé les mandats Doha, du fait qu'ils estimaient que de nouvelles approches eu été nécessaires pour obtenir des résultats significatifs dans les négociations multilatérales.

Cependant, les membres ont exprimé un engagement fort pour faire avancer les négociations sur les autres questions de Doha, y compris l'agriculture, l'accès aux marchés non agricoles, les services, le développement, ainsi que les accords et règles sur les ADPIC. Les Ministres ont également convenu que les fonctionnaires doivent s'atteler à trouver des moyens pour faire avancer les négociations et ont demandé au Directeur Général de l'OMC de rendre régulièrement compte au Conseil Général sur les efforts entrepris dans ce sens.

- **Ratification de l'Accord de Facilitation des Echanges**

L'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) conclu à Bali en Décembre 2013 est entré en vigueur le 22 février 2017, suite à sa ratification par les deux tiers des Membres de l'OMC. Les derniers pays qui ont ratifié l'AFE sont : Namibie, Djibouti, Papouasie Nouvelle Guinée, Cuba, Bénin, Koweït, Ouganda, Burkina Faso et Cameroun, (16 Janvier 2019), ce qui a porté à 141 le nombre total de ratifications sur les 164 membres de l'OMC.

Parmi les Etats Membres qui ont ratifié l'AFE, on peut citer 34 sur les 141: Malaisie, Niger, Togo, Pakistan, Guyane, Côte d'Ivoire, Brunei, Mali, Turquie, Emirats Arabes Unis, Albanie, Kazakhstan, Arabie Saoudite, Afghanistan, Sénégal, Bahreïn, Bangladesh, Gabon, Kirghizistan, Mozambique, Nigeria, Oman, Tchad, Jordanie ; Sierra Leone, Qatar, Gambie, Indonésie, Djibouti, Bénin, Koweït, Ouganda, Burkina Faso et Cameroun.

Il faut noter que 114 pays ont notifié la catégorie A de l'AFE, dont 37 pays de l'OCI.

76 pays ont notifié la catégorie B et 65 la catégorie C de l'Accord, selon les données de l'OMC du 4 Mars 2019.

20 Etats Membres de l'OCI ont notifié la Catégorie B, comme : Albanie, Tchad, Guyane, Mozambique, Nigeria, Pakistan, Afghanistan, Bangladesh, Bahreïn, Brunei, Gambie, Mali, Malaisie, Niger, Sierra Leone, Togo, Indonésie, Jordanie ; Kazakhstan Kirghizistan et Maroc.

17 pays de l'OCI ont notifié la Catégorie C de l'Accord AFE, il s'agit de : Albanie, Guyane, Mozambique, Nigeria, Pakistan, Afghanistan, Bangladesh, Bahreïn, Gambie, Mali, Niger, Sierra Leone, Togo, Maroc, Jordanie, Kazakhstan et Kirghizistan. .

Nous rappelons que 44 Etats Membres de l'OCI sont Membres de l'OMC avec l'Afghanistan qui y a accédé le 29 juillet 2016. Onze Etats Membres de l'OCI sont en cours d'accession à l'OMC.

Par ailleurs, le CIDC a organisé des séminaires de sensibilisation entre 2015 et 2017 avec le Département de l'Intégration Economique de la BID, sur l'Accord de Facilitation des Echanges de l'OMC, afin de les encourager à ratifier cet accord, de notifier ses catégories A, B et C et contribuer au développement du commerce des pays de l'OCI avec le reste du Monde.

SECTION II : LES ACTIVITÉS DU C.I.D.C DANS LE CADRE DE L'OMC

Le CIDC a mené un certain nombre d'activités pour servir les intérêts économiques des États Membres de l'OCI sur les questions de l'OMC, en particulier la mise en œuvre de la résolution de la Trente-Troisième Session du COMCEC tenue du 20 au 23 Novembre 2017 à Istanbul qui a sollicité le CIDC et le Groupe de la BID de «Soumettre un Document de Travail pour examen lors de la prochaine réunion du COMCEC sur les Options Pratiques de renforcement de la coordination entre les Ministres du Commerce de l'OCI vis-à-vis des développements récents dans les négociations à l'OMC et de formuler des prises de positions sur les questions prioritaires pour les pays de l'OCI qui sont actuellement proposées à l'OMC », le CIDC a préparé un projet d'étude qui a été soumis aux parties prenantes concernées et les experts du commerce de l'OCI pour recueillir leurs observations, remarques et commentaires. La version révisée de l'étude sera présentée à la Trente-Quatrième Session du COMCEC. Une réunion a été organisée les 19-20 octobre 2018 à Genève en collaboration avec le Bureau de l'OCI à Genève afin de recueillir les commentaires des Etats Membres sur ce sujet.

Dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions du COMCEC relatives aux questions de l'OMC, le CIDC a organisé plusieurs séminaires au profit des États Membres de l'OCI, en partenariat avec Groupe de la BID, l'OMC, la CNUCED, le CCI et l'OMD, en vue d'accroître la sensibilisation des États Membres de l'OCI et de développer leurs capacités dans différents domaines commerciaux internationaux régis par les accords de l'OMC :

1. Atelier sur « Les Modes de Règlement des Différends Commerciaux et d'Investissement entre les Etats Membres de l'OCI » 20 - 21 Février 2017, Casablanca - Royaume du Maroc

Dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions pertinentes des organes de l'OCI et de l'assistance technique aux Etats Membres dans le développement des échanges commerciaux, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a organisé en collaboration avec le Centre Islamique International pour l'Arbitrage et la Réconciliation (IICRA), un Atelier sur «Les Modes de Règlement des Différends Commerciaux et d'Investissement entre les Etats Membres de l'OCI», et ce, les 20 et 21 Février 2017 à Casablanca - Royaume du Maroc.

Objectif

Cet atelier vise à développer la coopération et la coordination entre les Etats membres de l'OCI en matière de mécanismes de réconciliation et d'arbitrage pour le règlement des différends commerciaux et d'investissement, en mettant l'accent en particulier sur l'opérationnalisation des dispositions relatives au règlement des différends afférents aux accords pertinents de l'OCI, notamment :

- L'Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements entre les

États membres de l'OCI ;

- L'Accord Général sur la Coopération Economique, Technique et Commerciale entre les Etats membres de l'OCI ;
- L'Accord-cadre sur le Système des Préférences Commerciales entre les Etats membres de l'OCI ;
- Le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels pour le SPC-OCI (PRETAS) ;
- Le Protocole sur les règles d'origine du SPC-OCI.

Participants

Les pays suivants ont pris part à ce séminaire : le Cameroun, la Turquie, la Palestine et le Maroc.

Les experts des organisations nationales et internationales suivantes y ont également participé à savoir : la Chambre de Commerce Internationale du Maroc (ICC Maroc), la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), l'Union des Chambres de Commerce et des Bourses de Turquie (TOBB), l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI), le Centre Islamique International de l'Arbitrage et la Réconciliation (IICRA), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), et le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC).

2. Atelier de Formation sur le Commerce des Services des États Membres de l'OCI, 22-24 Mars 2017, Casablanca.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'assistance technique aux Etats Membres de l'OCI sur les questions de l'OMC, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) et le Département de la Coopération et de la Mobilisation des Ressources de la Banque Islamique de Développement (BID) ont organisé en collaboration avec le Ministère en Charge du Commerce Extérieur du Royaume du Maroc un Atelier de formation sur « le commerce des services des pays de l'OCI » et ce du 22 au 24 Mars 2017 à Casablanca, Royaume du Maroc.

L'objectif de l'atelier est de renforcer les capacités des États Membres de l'OCI en matière de négociations dans le secteur du Commerce des Services et d'accroître leur capacité à promouvoir le commerce des services au niveau de l'OCI, stimulant ainsi le commerce intra-OCI et aidant de ce fait les États Membres de l'OCI à atteindre les objectifs de développement durable.

Les pays suivants ont pris part à ce séminaire : l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Azerbaïdjan, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, l'Indonésie, la Jordanie, le Kazakhstan, le Koweït, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, Oman, la Palestine, le Sénégal, le Soudan, le Togo, la Tunisie et la Turquie.

Les experts des organisations régionales et internationales suivantes y ont également participé à savoir : le Bureau de Coordination du COMCEC, le CIDC, le SESRIC, la BID, la

Ligue des Etats Arabes (LEA), le Centre du Commerce International (ITC) et la Conférence des Nations Unis pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

3. Atelier sur la préparation de la 11^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC : Une Perspective Africaine, 17-19 juillet 2017, Casablanca-Royaume du Maroc.

Dans le cadre de leur programme d'assistance technique sur les questions de l'OMC au profit des Etats Membres, le Département de la Coopération et de la Mobilisation des Ressources de la Banque Islamique de Développement (DRMC-BID) et le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) ont organisé, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur du Royaume du Maroc, un Séminaire sur la Préparation de la Onzième Conférence Ministérielle de l'OMC : une concertation africaine dédié aux Etats Africains Membres de l'OCI, et ce du 17 au 19 Juillet 2017 à Casablanca, Royaume du Maroc.

Les pays suivants ont pris part à ce séminaire : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Tunisie et l'Ouganda.

Les Institutions ci-après ont également assisté et animé le séminaire : la FAO, la CNUCED, CUTS International, la BID et le CIDC.

4. Atelier sur le mécanisme de coordination entre les États Membres de l'OCI sur les questions relatives à l'OMC, 19-20 Octobre 2018, Mission de l'OCI, Genève, Suisse.

En référence à la résolution N°52 de la trente-troisième session du COMCEC tenue du 20 au 23 Novembre 2017 à Istanbul, République de Turquie, qui a demandé au CIDC et au groupe de la BID de soumettre un document de travail pour examen lors de la prochaine réunion du COMCEC sur les options pratiques pour renforcer la coordination des Ministres du commerce de l'OCI vis-à-vis des développements récents dans les négociations à l'OMC et pour formuler des positions sur des questions prioritaires pour les pays de l'OCI actuellement proposées à l'OMC, le CIDC et la BID en collaboration avec le Bureau de la Représentation Permanente de l'OCI à Genève, ont organisé à ce sujet un Atelier à Genève, en Suisse, les 19 et 20 Octobre 2018.

Les objectifs de cet atelier sont d'une part de passer en revue le projet d'étude et de s'enquérir des observations et commentaires formulés par les Etats Membres, et d'autre part, d'élaborer des recommandations pratiques pour renforcer davantage le mécanisme de coordination conjointe entre les États Membres en matière de l'OMC.

L'Atelier a réuni les représentants suivants de Missions des pays de l'OCI à Genève : Niger, Algérie, Arabie Saoudite, Maroc, Soudan, Palestine, Pakistan, Oman, Albanie, Bangladesh, Mali, Djibouti, Sénégal, Gabon, Turquie, Maldives, Brunei, Pakistan, Jordanie, Comores, Yémen et Kazakhstan.

Le CIDC, la mission de l'OCI à Genève et le Groupe de la BID ont animé cette réunion.

Après un débat fructueux les participants ont convenu des recommandations suivantes :

- Inclure toutes les observations faites par les représentants des États Membres de l'OCI dans la version finale de l'étude ; à cet égard, les États Membres sont invités à donner leur avis sur les différentes options mentionnées dans le chapitre III de l'étude ;
- Prolonger la période de soumission des observations des représentants des États Membres de l'OCI jusqu'au 31 Octobre 2018 ; les observations reçues après cette date seront ajoutées en annexe de l'étude et diffusées lors de la réunion du COMCEC à Istanbul (26-29 Novembre 2018);
- Ajouter une nouvelle option (4ème option) relative à la création d'un groupe informel au niveau de Genève, à l'instar du groupe de l'UEMOA ;
- Au cas où l'option 1 serait adoptée, le groupe de l'OCI devra se concentrer sur les questions systémiques telles que la réforme de l'OMC ;
- Lancer un « Programme de Reverse Linkages » sur les questions de l'OMC au profit des pays en voie d'adhésion ;
 - Lancer un programme de formation spécifique pour les missions de l'OCI basées à Genève à partir de 2019.

5. Atelier sur les Résultats de la Onzième Conférence Ministérielle de l'OMC (MC11) au profit des Etats Membres de l'OCI, 19-20 Novembre 2018, Dubaï, Etat des Emirats Arabes Unis

Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution de la Trente-Troisième Session du COMCEC, qui s'est tenue du 20 au 23 Novembre 2017 à Istanbul, en République de Turquie, qui a appelé le Groupe de la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux Etats membres de l'OCI sur les questions liées à l'OMC, d'intensifier leurs efforts pour sensibiliser les États Membres à l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies.

La résolution a par ailleurs prié la BID et le CIDC de mettre en synergie et de coordonner leurs efforts en vue de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats Membres de l'OCI, de manière à faciliter leur pleine intégration au sein du système commercial multilatéral sur une base juste et équitable.

A cet égard, le CIDC et le Département de la stratégie et de la coopération de la BID en collaboration avec le Ministère de l'Economie des Emirats Arabes Unis ont organisé un Atelier sur « les résultats de la Onzième Conférence Ministérielle de l'OMC (MC11) au profit des Etats Membres s de l'OCI » les 19-20 Novembre 2018 à Dubaï.

Cet atelier a été organisé en vue de discuter de sujets importants, notamment l'état d'avancement des négociations à l'OMC, les décisions Ministérielles de la 11^{ème} Conférence Ministérielle (MC11), le statut de l'adhésion des États Membres de l'OCI à l'OMC, la coordination future de l'OCI sur les questions relatives à l'OMC, l'échange de points de vue des représentants des pays de l'OCI sur les priorités de négociation de l'OCI au sein de l'OMC et les questions à débattre lors de la prochaine Conférence Ministérielle qui se tiendra au Kazakhstan en 2020.

Les Etats Membres suivants ont participé à cet atelier : Égypte, Oman, Suriname,

Tadjikistan, Kirghizistan, Palestine, Soudan, Malaisie, Pakistan et Émirats arabes unis.

Ont également pris part à cette rencontre les organisations internationales suivantes : Centre Sud, les experts du Réseau du Tiers Monde, la BID et le CIDC.

Les experts ont présenté les thèmes suivants :

- ✓ **État d'avancement des négociations à l'OMC après la onzième Conférence Ministérielle** (Agriculture, Subventions à la pêche, Développement, Réforme de l'OMC, etc.) ;
- ✓ **Décision Ministérielle et Déclaration à la Treizième Conférence Ministérielle :** commerce électronique, ADPIC et réglementations nationales dans le secteur des services ;
- ✓ **Déclarations Ministérielles sur les Nouvelles Questions :** facilitation de l'investissement, genre et commerce, Microentreprises et PME ;
- ✓ **Coordination de l'OCI sur les questions relatives à l'OMC et adhésion des États Membres de l'OCI à l'OMC.**

Après les présentations des séances et le débat général, les participants ont convenu des recommandations suivantes :

- Organiser un Atelier sur le commerce des services et le commerce électronique au profit des États Membres de l'OCI ;
- Assurer le suivi des questions relatives à la facilitation des investissements au sein de l'OMC et organiser un programme de renforcement des capacités en matière d'accords et de politiques bilatéraux et régionaux relatifs à l'investissement ;
- Organiser un programme de renforcement des capacités sur les questions relatives aux négociations à l'OMC ;
- Encourager les États membres de l'OCI à envisager la création d'un organe de l'OCI pour le règlement des différends relatifs au commerce et à l'investissement ;
- Intégrer les questions liées au genre et au commerce dans les futures négociations et les politiques commerciales de l'OCI ;
- Examiner l'étude sur le mécanisme de coordination de l'OCI dans le cadre des questions de l'OMC préparée par le CIDC et la BID ;
- Préparer un livre blanc sur les réformes de l'OMC en clarifiant les positions et les questions connexes (MTS, nomination par l'Organe d'appel) des États membres de l'OCI afin de mieux comprendre les problèmes actuels de l'OMC ;
- Soutenir la demande de l'OCI d'être un groupe Membre de l'OMC ;
- Organiser un programme de renforcement des capacités et des forums d'affaire dédiés aux femmes entrepreneurs (marketing en ligne, développement des MPME, chaîne de valeur) et davantage de participation des femmes aux foires et salons de l'OCI ;
- Partager les meilleures pratiques et expériences entre les pays Membres développés et les moins développés de l'OCI sur des questions liées au genre via le Programme 'Reverse Linkage' de la BID ;

- Fournir davantage de soutien aux pays non Membres de l'OMC de l'OCI en vue de leur accession à l'OMC ;
- Demander à la BID et au CIDC d'élaborer des études spécialisées sur des questions émergentes telles que la facilitation des investissements, le commerce électronique, les MPME, le genre et le commerce.

SECTION III :

ETAT DES ACCESSIONS DES ETATS MEMBRES DE L'OCI A L'OMC

Le nombre total des Membres de l'OMC a atteint 164 pays avec l'adhésion de la République Islamique d'Afghanistan au cours de la 10^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC. À l'heure actuelle, 44 États Membres de l'OMC sont Membres de l'OCI, autrement dit plus que le quart des Membres de l'OMC. Les États Membres de l'OMC représentent environ 97% de l'économie mondiale.

Le nombre des Etats Membres de l'OCI candidats à l'accession à l'OMC s'élève à **Onze** : Algérie, Azerbaïdjan, Irak, Iran, Liban, Libye, Ouzbékistan, Soudan, Syrie, les Comores et la Somalie.

L'état actuel des adhésions à l'OMC est la suivante :

- Groupe de travail établi pour la Libye, la Syrie et la Somalie.
- Mémoire sur le régime du commerce extérieur soumis par l'Iran, l'Irak et l'Ouzbékistan.
- Résumé factuel des points soulevés (distribué) par le Soudan.
- En cours : Négociations Bilatérales d'accès au marché des Biens par l'Algérie, l'Azerbaïdjan, le Liban, le Soudan et l'Ouzbékistan.
- En cours : Négociations Bilatérales d'accès au marché des Services par l'Algérie, l'Azerbaïdjan, le Liban, le Soudan et l'Ouzbékistan.
- Projet de rapport du Groupe de travail (distribué) par l'Algérie, l'Azerbaïdjan et le Liban.

Les activités liées à l'adhésion des Comores, du Soudan et de la Somalie se sont intensifiées notamment au cours du second semestre 2016. Par exemple :

- L'équipe comorienne a travaillé de manière intensive, en organisant deux réunions de groupes de travail et a conclu lors du mois dernier plusieurs négociations bilatérales sur l'accès aux marchés. Pour le moment, l'équipe s'attelle à finaliser le processus d'adhésion durant les mois à venir.
- Le Soudan a entamé une discussion au sujet de sa réactivation, ici encore à Nairobi, en marge de la dixième Conférence ministérielle. Six mois plus tard, en juillet dernier, le Soudan a officiellement annoncé la réactivation de son processus d'accession à l'OMC lors d'une réunion du Conseil général. Cela a été suivi d'un travail intensif de mise à jour de leur documentation. Durant cette année, le Soudan a tenu deux réunions du Groupe de travail pour enregistrer des progrès concrets et a mené jusqu'à présent deux négociations bilatérales sur l'accès aux marchés.
- La Somalie est l'un des derniers candidats à avoir entamé le processus d'adhésion en décembre 2016 après la présentation de sa lettre de candidature lors de la dixième Conférence ministérielle de Nairobi. La Somalie travaille sur le Mémoire relatif à son régime de commerce extérieur, qui sera considéré comme le document de base pour le lancement des négociations d'adhésion.

- L'Azerbaïdjan a déclaré aux membres de l'OMC lors de la réunion du 28 juillet 2017 qu'il avait l'intention de «se concentrer sur les accords bilatéraux » et de mettre en œuvre les réformes juridiques nécessaires pour mettre le régime commercial national en conformité avec les exigences de l'OMC. L'Azerbaïdjan a entrepris un certain nombre de réformes au cours des six derniers mois, y compris l'adoption de 12 "feuilles de route stratégiques" pour le développement de l'économie du pays ainsi que des réglementations couvrant la facilitation du commerce et l'amélioration des échanges commerciaux et des Infrastructure logistiques. La mise en œuvre des feuilles de route d'ici 2020 servirait de "base" à la réussite de l'accession à l'OMC.

Les accessions à l'OMC se déroulent sur les voies interdépendantes des négociations multilatérales, plurilatérales et bilatérales. Certains processus ont enregistré des progrès considérables en 2013, tandis que d'autres n'ont pas avancé comme prévu en raison de divers facteurs, parmi lesquels la poursuite des négociations avec les Membres, des complexités techniques, des difficultés intérieures et divergences des choix.

Des travaux techniques importants ont été entrepris au sujet de plusieurs accessions. Ainsi, la combinaison des activités d'assistance technique et de sensibilisation du Secrétariat est essentielle pour aider les Membres et les gouvernements accédants dans leurs négociations et de mieux faire comprendre ce que les effets et les résultats des accessions signifient pour l'avenir de l'Organisation. À cet égard, les contributions des Présidents des groupes de travail ont été vitales. Il faut souligner que cette assistance technique a vu la contribution financière des pays suivants : l'Australie, le Brésil, la Chine, les États-Unis, l'Inde et l'Union Européenne (UE) et ses divers États Membres.

➤ **TRANSPARENCE DU PROCESSUS D'ACCESSION**

La transparence et la prévisibilité du processus d'accession restent des priorités essentielles pour les Membres et le Secrétariat de l'OMC. En 2013, les mesures et initiatives en faveur de la transparence prises au cours des quatre dernières années ont continué d'être appliquées et renforcées.

Ainsi, le Groupe informel des accessions (GIA) s'est réuni régulièrement.

Ses consultations ont porté sur les questions suivantes :

- i) Partage et échange d'informations sur les accessions avec les Membres ;
- ii) Rapports du Secrétariat sur l'évolution technique des processus d'accession ;
- iii) Rapports des Présidents des groupes de travail aux Membres sur les résultats de leurs visites dans les pays ;
- iv) Planification des réunions sur l'accession et des activités connexes sur la base du calendrier évolutif des réunions sur l'accession proposé par le Secrétariat ;
- v) Et réponse aux préoccupations spécifiques soulevées par les Membres et les gouvernements accédants.

Le Bulletin d'information sur les accessions à l'OMC vise à fournir aux gouvernements accédants, aux Présidents et aux Membres un rapport résumé des réunions du GIA. Il

contient également des renseignements utiles sur le plan opérationnel pour aider à préparer les réunions et les négociations relatives à l'accession.

La pratique des rencontres avec les divers groupes de Membres à l'OMC s'est intensifiée, afin de mettre l'accent sur les questions et les préoccupations spécifiques de chaque groupe. L'objectif général est de rendre compte aux Membres des activités menées durant l'année civile, de recueillir leurs observations et de relever les préoccupations à prendre en compte.

Le Secrétariat a rencontré le Groupe consultatif des PMA, le Groupe informel des pays en développement, le Groupe Asiatique des pays en développement, le GRULAC, le Groupe Africain et le Groupe Arabe. Au cours de ces réunions, il a informé les groupes de l'état d'avancement des accessions, rendu compte de ses activités, procédé à des échanges de vues sur les responsabilités des voisins/groupes régionaux, examiné les préoccupations soulevées par les gouvernements accédants et les Membres, et consulté ses interlocuteurs sur les priorités techniques en matière d'accession pour 2014.

➤ **ASSISTANCE TECHNIQUE ET SENSIBILISATION**

L'assistance technique et le renforcement des capacités liées à l'accession sont axés sur la formation des fonctionnaires gouvernementaux. Ils incluent également des activités de sensibilisation à l'intention des parlementaires, du secteur privé, des milieux universitaires, de la société civile et des médias.

Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités, sont comme suit :

- i) Séminaires nationaux ;
- ii) Séances sur les accessions durant les cours avancés de politique commerciale, les cours régionaux et les cours d'introduction à l'intention des PMA ;
- iii) Ateliers ;
- iv) Missions techniques ;
- v) Visites effectuées par les Présidents des groupes de travail ;
- vi) Création ou renforcement de centres de référence de l'OMC ;
- vii) Formation en ligne ;
- viii) Dialogue avec les groupes de Membres à l'OMC ;
- ix) Et participation à des conférences.

➤ **OUTILS DESTINÉS AUX ACCESSIONS**

L'OMC a lancé en Juillet 2016 un nouveau Portail Intelligent des adhésions qui permet d'améliorer l'accès à l'information sur les adhésions à l'OMC ainsi que de nombreuses fonctionnalités nouvelles, telles que l'accès direct à toutes les lois notifiées pour les adhésions complétées. Le portail est disponible à l'adresse suivante : <https://www.wto.org/accessions>.

Base de données des engagements de dans le cadre des adhésions (ACDB) : La Base de données des engagements de dans le cadre des adhésions a été lancé en Mai 2012. Elle donne accès à la totalité des engagements et les informations connexes contenues dans les

rapports des groupes de travail d'adhésions et aux protocoles d'adhésions des 31 Membres en vertu de l'article XII MC (<http://acdb.wto.org>).

1. L'Algérie

Observateur depuis 1987, l'Algérie a déposé officiellement à l'OMC son mémorandum sur le commerce extérieur en Juin 1996. Le dépôt de ce mémorandum constitue le premier acte de la procédure d'adhésion à cette organisation.

Le groupe de travail sur l'accèsion de l'Algérie, qui est présidé par M. C Perez DEL CASTILLO (Uruguay), regroupe 43 pays.

Depuis cette date plusieurs séries de questions ont été adressées par certains pays membres de l'OMC à l'Algérie, entre autres les Etats Unis d'Amérique, l'Union Européenne, la Suisse, le Japon et L'Australie. Les réponses ont été transmises au secrétariat de l'OMC et une première réunion du groupe de travail sur l'accèsion de l'Algérie à l'OMC s'est tenue à Genève au mois d'Avril 1998.

L'Algérie a tenu cinq cycles de négociations multilatérales (avril 1998 ; Février 2002 ; Mai 2002 ; Novembre 2002 et Mai 2003, en 2004 et 2005) et deux séries de négociations bilatérales dans les secteurs agricole, industriel et des services (Avril 2002 ; Novembre 2002). Les sujets examinés portent sur : l'agriculture, le régime douanier, le commerce d'Etat, la transparence et la réforme du système juridique et les ADPIC.

Concernant les rencontres bilatérales, l'Algérie a rencontré environ dix pays ; il s'agit des Etats-Unis, du Japon, de la Suisse, de l'Australie, du Canada, de l'Union européenne, de Cuba, de l'Uruguay, de la Turquie et de la Corée du Sud.

L'Algérie a présenté des offres initiales concernant les marchandises et les services en Mars 2002 et des offres révisées qui ont été distribuées le 18 Janvier 2005. Les éléments révisés d'un projet de rapport du Groupe de travail et les derniers faits nouveaux concernant la législation ont aussi été examinés durant la réunion du groupe de travail du 25 Février 2005.

La 9^{ème} réunion du groupe de travail chargé de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC a eu lieu le 21 Octobre 2005 au siège de l'OMC.

L'ordre du jour de cette réunion portait sur la progression des négociations bilatérales relatives à l'accès aux marchés, l'examen du projet de rapport du groupe de travail et les faits nouveaux concernant l'évolution de la législation algérienne.

Le groupe de travail chargé de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC s'est penché sur un document intitulé « Projet de rapport du groupe de travail de l'accèsion de l'Algérie ». Ce document constituera l'essentiel des discussions de la réunion du 21 Octobre 2005.

Par ailleurs, et en marge de la 9^{ème} réunion du groupe de travail, des rencontres bilatérales ont été tenues au cours de la période du 18 au 20 Octobre 2005 avec les représentants de certains membres de l'OMC notamment avec les Etats Unis, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et la Malaisie, dans le cadre de la poursuite des discussions relatives à l'accès aux marchés des marchandises et des services.

Les négociations bilatérales en matière d'accès aux marchés sont en cours sur la base

d'offres révisées concernant les marchandises et les services. L'examen multilatéral du régime de commerce extérieur est en cours et un projet de rapport révisé du Groupe de travail a été distribué en Juin 2006.

Le 17 Janvier 2008, les Membres ont examiné le projet de rapport révisé du Groupe de travail.

Le rapport du Groupe de travail décrit le régime de commerce extérieur de l'Algérie ainsi que les réformes que celle-ci a entreprises ces dernières années pour rendre son cadre juridique et institutionnel conforme aux règles de l'OMC. Les membres du Groupe de travail ont aussi évalué les progrès accomplis dans les négociations bilatérales en cours sur l'accès aux marchés pour les marchandises et les services.

Les membres ont reconnu les progrès de l'Algérie en ce qui concerne la réforme de son régime de commerce, afin de le rendre pleinement compatible avec les règles de l'OMC. L'Algérie a ainsi adopté de nouvelles lois en matière d'obstacles techniques au commerce (OTC) ; de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) ; de propriété intellectuelle (ADPIC) ; de pratiques antidumping, de sauvegardes et de mesures compensatoires ; de politiques des prix ; d'évaluation en douane ; d'importation de produits pharmaceutiques ; et d'exportation de viandes bovine et ovine et de palmiers.

Le groupe de travail sur l'accession de l'Algérie a révisé une offre sur les engagements spécifiques dans les services et a été distribuée en février 2012.

Une feuille de route pour accélérer le processus de négociation de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC a été élaborée et une série de négociations bilatérales pour résoudre les différends et finaliser les accords a été prévue entre mars et avril. En plus de la tenue d'une réunion informelle avec le Groupe de travail sur l'adhésion de l'Algérie à l'organisation, par anticipation sur la réunion formelle de juin 2012.

Négociations bilatérales sur l'accès aux marchés pour les marchandises et les services

L'Algérie a achevé ses négociations avec le Brésil, l'Uruguay, Cuba, le Venezuela et la Suisse et elle doit encore faire de même avec l'UE, le Canada, la Malaisie, la Turquie, la République de Corée, l'Équateur, les États-Unis, la Norvège, l'Australie et le Japon.

La dixième réunion du Groupe de travail a eu lieu en Janvier 2008.

Par ailleurs cinq accords bilatéraux ont été signés par l'Algérie dans le cadre du processus de négociation pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du commerce (OMC), le 28 Février 2012 avec le Brésil, Cuba, l'Uruguay, le Venezuela et l'Argentine. Les négociations en vue de la conclusion d'accords similaires avec l'UE, principal partenaire commercial de l'Algérie, et les Etats-Unis sont à un stade avancé.

Les négociations pour la signature d'accords bilatéraux avec les autres pays membres de l'OMC organisation se poursuivent toujours et que l'Algérie est sur le point de conclure avec la Suisse, l'Australie et la Nouvelle Zélande, alors que les pourparlers avec le Japon, le

Canada, la Malaisie, la Turquie et l'Ukraine ont enregistré une progression satisfaisante.

La marche de l'Algérie pour son adhésion à l'OMC s'explique par la volonté du gouvernement algérien de mener, d'abord, des réformes internes, de réussir la mise à niveau de certains secteurs susceptibles d'être menacés par la concurrence et d'arriver à une diversification de son économie.

La onzième réunion du Groupe de travail a eu lieu le 5 avril 2013 en présence de Monsieur le Ministre du Commerce, Mustapha BENBADA. A cette occasion, l'Algérie a présenté à l'examen du groupe de travail douze documents relatifs aux offres révisées sur les marchandises et les services, le plan d'action législatif révisé et les propositions d'amendements, de compléments et d'actualisation au projet de rapport du groupe.

Monsieur le Ministre a souligné que l'Algérie est disposée à "mettre son régime de commerce en conformité avec les accords de l'OMC". Il a toutefois souhaité "l'octroi de périodes de transitions raisonnables" pour certaines mesures non conformes aux accords. Il a également indiqué qu'un programme a été arrêté en vertu duquel les pays membres devront adresser leurs questions avant le 10 Mai 2013 à l'Algérie qui s'est engagée à rendre les réponses à la fin Juin ou le 15 Juillet 2013 et de proposer de tenir un autre round de négociations en automne 2013.

La délégation algérienne a rencontré les 2, 3 et 4 Avril 2013 les délégations de douze Membres de l'OMC. Il s'agit des délégations de la Malaisie, de l'Indonésie, de l'Equateur, de l'Argentine, des Etats-Unis d'Amérique, du Salvador, du Canada, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Japon, de l'Australie et de la Turquie.

Quatre accords bilatéraux avec l'Uruguay, Cuba, la Suisse et le Brésil, déjà signés ont été déposés au secrétariat de l'OMC, alors que deux autres accords avec le Venezuela et l'Argentine sont en cours de finalisation.

-Le Groupe de travail de l'accession de l'Algérie s'est réuni le 31 Mars 2014 pour faire le point sur la situation concernant les négociations de l'Algérie en vue de son accession à l'OMC. Durant cette réunion, les Membres de l'OMC se sont félicités des progrès importants accomplis par l'Algérie.

Les commentaires des Membres ont essentiellement porté sur les restrictions quantitatives à l'importation, y compris les interdictions, les restrictions à l'investissement, les subventions à l'exportation, l'application discriminatoire de taxes intérieures, le système d'enregistrement des indications géographiques, les politiques de prix, les droits de commercialisation et les politiques agricoles.

Parmi les autres questions à traiter figurent les politiques industrielles et les subventions, les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce et les mesures concernant les investissements liés au commerce.

Par ailleurs, les consultations à venir entre les Membres, le gouvernement algérien et le Secrétariat de l'OMC permettront de décider quand se tiendra la prochaine réunion du Groupe de travail.

Le 8 Mai 2018 le Conseil Général de l'OMC a confirmé la désignation de M. l'Ambassadeur José Luís Cancela Gómez, Représentant permanent de l'Uruguay auprès de l'OMC, en tant que nouveau Président du Groupe de travail.

Suite à l'invitation du Gouvernement Algérien, l'Ambassadeur José Luis Cancela (Uruguay), président du groupe de travail, s'est rendu à Alger à la fin du mois de novembre 2018. Au cours de sa visite de trois jours, il a rencontré le Ministre du Commerce, le Comité National sur l'Adhésion à l'OMC, la Chambre de Commerce, l'Office de la Propriété Intellectuelle et un Centre de réflexion.

2. L'Azerbaïdjan

Le Groupe de travail de l'accession de l'Azerbaïdjan a été établi le 16 Juillet 1997. L'Azerbaïdjan a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en Avril 1999. Des réponses à une première série de questions concernant l'aide-mémoire ont été distribuées en Juillet 2000, puis à une deuxième série en Décembre 2001. La première réunion du Groupe de travail s'est tenue le 7 Juin 2002, et sa dernière réunion en 30 Juin 2005. Les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés sont en cours sur la base d'offres révisées concernant les marchandises et les services.

Un résumé des points soulevés - document informel récapitulant les discussions dans le cadre du Groupe de travail - a été élaboré et distribué par le Secrétariat en Décembre 2008. Le Résumé factuel a été révisé en Juillet 2009.

- Négociations sur l'accès aux marchés

L'Azerbaïdjan a signé un accord avec la Géorgie en Avril 2010. Des négociations sont en cours avec l'Union Européenne et dix membres de l'OMC.

Le Groupe de travail a tenu sa neuvième, le 24 Février 2012 durant laquelle, les toutes dernières réformes adoptées par l'Azerbaïdjan pour faire progresser son accession à l'OMC et mettre son régime commercial en conformité avec les règles de l'OMC ont été débattus. Le groupe a aussi examiné le développement législatif et examiné les progrès réalisés dans le cadre des négociations bilatérales sur l'accès au marché des produits et des services.

La dernière révision du résumé factuel date de Novembre 2012. La dixième réunion du Groupe de travail s'est tenue le 7 Décembre 2012 et les Membres de l'OMC ont examiné l'état des négociations sur l'accès aux marchés, le régime de commerce extérieur et les réformes législatives en vue de l'accession de l'Azerbaïdjan à l'OMC.

Par ailleurs, M. Mahmud Mammad-Guliyev, Vice-Ministre des Affaires Etrangères et négociateur en chef de l'Azerbaïdjan, a donné à cette occasion, un aperçu de la situation économique de son pays et de l'élaboration des textes législatifs pertinents dans le contexte de l'OMC. Il a dit que l'objectif de son gouvernement était de diversifier et de moderniser l'économie en vue de réduire sa dépendance vis-à-vis du secteur du pétrole et du gaz.

En ce qui concerne les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés, le Vice-Ministre, a indiqué que l'Azerbaïdjan avait signé un accord bilatéral avec la République kirghize en

Mars 2012 et avait récemment conclu des négociations bilatérales avec la Chine. D'autres négociations bilatérales avaient été tenues avec le Brésil, le Canada, la Corée, les États-Unis, le Japon, la Norvège et l'Union Européenne en marge de la réunion du Groupe de travail.

Les représentants de la Chine, des États-Unis, de l'Inde, du Japon, de la Norvège, du Pakistan, de la République kirghize, de la Suisse, de la Turquie et de l'Union Européenne ont accueilli favorablement les contributions de fond présentées par l'Azerbaïdjan et se sont dits favorables à l'accession du pays.

Au cours des discussions, les Membres ont demandé des précisions sur les politiques économiques de l'Azerbaïdjan, sur les entreprises commerciales d'État et les privatisations, sur les politiques concernant les prix, l'investissement et la concurrence, sur les exonérations de la TVA et l'application des droits d'accise et sur l'adoption de la Loi sur le Tarif douanier. Ils ont aussi souhaité avoir des compléments d'information sur les redevances et impositions pour services rendus, l'évaluation en douane, les règles d'origine, les interdictions d'exporter, les subventions pour les produits industriels, les subventions à l'exportation des produits agricoles, les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les marchés publics et la propriété intellectuelle. Le Secrétariat a été chargé de faire évoluer la documentation en établissant un projet de rapport du Groupe de travail à partir du résumé factuel des points soulevés. Des négociations bilatérales sur l'accès au marché sont en cours avec les Membres intéressés sur la base d'une offre révisée concernant les marchandises, distribuée en Septembre 2013, et d'une offre révisée concernant les services, distribuée en Octobre 2013. Quatre accords bilatéraux ont été déposés auprès du Secrétariat de l'OMC (Émirats Arabes Unis, Oman, République Kirghize et Turquie). La onzième réunion du Groupe de travail a eu lieu le 21 Février 2014.

Durant cette réunion, les Membres de l'OMC ont examiné le régime commercial de l'Azerbaïdjan sur la base du projet de rapport du Groupe de travail. Ainsi, les Membres ont demandé à l'Azerbaïdjan des précisions au sujet des exemptions fiscales, des incitations à l'investissement, du fonctionnement des entreprises étrangères, des privatisations, des obstacles techniques au commerce, des subventions, du transit et de la propriété intellectuelle.

La douzième réunion du Groupe de travail s'est tenue le 6 Mars 2015 et le Président de ce Groupe de travail a salué les mesures prises par l'Azerbaïdjan pour mettre son régime de commerce en conformité avec les règles de l'OMC et a demandé au gouvernement d'accélérer les étapes de son accession à l'OMC et les membres de ce Groupe à soumettre leurs questions avant le 15 avril 2015.

Sur invitation du Gouvernement de l'Azerbaïdjan, M. l'Ambassadeur Walter Werner (Allemagne), Président du Groupe de travail, s'est rendu à Bakou les 27 et 28 Juin 2018. Accompagné par des membres du Secrétariat de l'OMC, il a tenu une série de réunions de haut niveau, notamment avec: i) S.E. M. Shahin Mustafayev, Ministre de l'économie et Président de la Commission interministérielle chargée de préparer l'accession de

l'Azerbaïdjan à l'OMC; ii) S.E. M. Rufat Mammadov, Vice-Ministre de l'économie nouvellement nommé; iii) S.E. M. Mahmud Mammad-Guliyev, Vice-Ministre des affaires étrangères et négociateur en chef chargé de l'accession à l'OMC; et iv) M. Ziyad Samadzadeh, Président du Comité de politique économique du Milli Majlis (Parlement).

Les réunions ont confirmé le large soutien en faveur de l'accession de l'Azerbaïdjan à l'OMC. L'accession est considérée comme un élément fondamental pour libérer le potentiel économique de l'Azerbaïdjan, compte tenu notamment de son rôle en tant que pôle logistique et de transit reliant les marchés d'Asie et d'Europe. Les réunions ont également permis de mieux définir les priorités de l'Azerbaïdjan en termes de politiques, la dynamique intérieure du processus d'accession et certaines difficultés liées à ce processus. L'Azerbaïdjan est en train d'examiner minutieusement les mesures à prendre dans le cadre du processus d'accession. Par ailleurs, l'Azerbaïdjan est également en train de préparer des documents de négociation actualisés pour le Groupe de travail, y compris ses réponses aux questions posées par les Membres à la dernière réunion, qui s'est tenue en juillet 2017.

Le 28 juillet 2018, l'Azerbaïdjan a été instamment exhorté d'intensifier les pourparlers bilatéraux avec les membres de l'OMC sur les engagements en matière d'accès aux marchés pour les biens et services afin d'accélérer ses efforts pour assurer son adhésion à l'OMC.

L'Ambassadeur Walter Werner (Allemagne), président du Groupe de travail de l'OMC pour l'accession de l'Azerbaïdjan, a conclu la réunion du groupe de travail en appelant l'Azerbaïdjan à "engager de manière proactive et à faire progresser les négociations sur l'accès aux marchés" avec les membres et à se concentrer en particulier sur les négociations bilatérales concernant l'accès aux marchés, "dont les progrès, à son avis, ont pris du retard par rapport aux autres volets de négociations".

S.E. M. Mahmud Mammad-Guliyev, Vice-Ministre des Affaires Etrangères et Négociateur en Chef de l'Azerbaïdjan, a déclaré que son gouvernement avait l'intention de "se concentrer sur les accords bilatéraux", qu'il a reconnus comme "l'un des points faibles de leur processus d'adhésion", ainsi que de mettre en œuvre les réformes juridiques nécessaires pour aligner son régime commercial intérieur avec les exigences de l'OMC.

S.E. le Vice-Ministre a souligné que l'Azerbaïdjan avait entrepris un certain nombre de réformes au cours des six derniers mois, notamment l'adoption de 12 « feuilles de route stratégiques » pour le développement de l'économie du pays, ainsi que des réglementations concernant la facilitation du commerce et l'amélioration de l'infrastructure du commerce et de la logistique. Il a également mentionné que la mise en œuvre des feuilles de route d'ici 2020 servirait de "fondement" à une accession réussie à l'OMC.

Une délégation de Bakou, dirigée par S.E. M. Mahmud Mammad-Guliyev, Vice-Ministre des Affaires Etrangères et Négociateur en Chef pour l'adhésion à l'OMC, s'est rendu à Genève du 17 au 20 décembre 2018. L'objectif principal de cette visite était de faire progresser les

négociations bilatérales sur l'accès aux marchés de l'Azerbaïdjan. En marge des réunions bilatérales, la délégation a rencontré l'Ambassadeur Walter Werner (Allemagne), président du Groupe de travail, et la Division des Accessions pour échanger des vues sur l'état d'avancement du processus d'accession et les prochaines étapes possibles.

3. Les Comores

Le 9 Octobre 2007, le Conseil Général a établi un groupe de travail chargé d'examiner la demande d'accession des Comores à l'OMC. Il a autorisé son Président à désigner le Président du Groupe de travail en consultation avec les Membres et avec le représentant des Comores (document WT/ACC/COM/1).

Le Groupe de travail de l'accession des Comores a été établi le 9 octobre 2007. Le Groupe de travail a tenu sa troisième réunion en octobre 2017. Le Groupe de travail est présidé par Ambassadeur Luis Enrique CHÁVEZ BASAGOITIA (Pérou).

L'Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur a été distribué le 25 Octobre 2013 (WT/ACC/COM/3). Le Président du Groupe de travail a été désigné le 18 Septembre 2013. La première réunion du Groupe de travail devrait se tenir dès que les Comores auront achevé leur premier cycle de questions-réponses avec les Membres.

La 4^{ème} réunion du Groupe de travail est prévue pour le 28 mars 2018. Cette réunion a pour objet l'examen du projet de rapport du Groupe de travail et d'autres documents récemment distribués par les Comores, y compris les réponses aux questions des Membres, un plan d'action législatif révisé, d'autres plans d'action révisés dans plusieurs domaines spécifiques et des exemplaires des textes législatifs.

Sur le plan bilatéral, les Comores ont conclu jusqu'ici trois accords bilatéraux sur l'accès aux marchés. En ce qui concerne les négociations restantes, le pays espère les conclure avant la prochaine réunion du Groupe de travail.

L'objectif officiel des Comores est de finaliser les négociations en vue de son accession en 2018.

M. Said Salime, négociateur technique en chef chargé de l'accession à l'OMC, a dit que comme suite à la dernière réunion du Groupe de travail, tenue en mars 2018, des travaux étaient en cours pour actualiser les documents de négociation et préparer les réponses aux questions des Membres. L'équipe assurait également un suivi concernant les contacts bilatéraux dans le cadre des négociations sur l'accès aux marchés.

L'Ambassadeur Assoumani Youssouf Mondoha, Représentant Permanent de l'Union des Comores auprès de l'Union Africaine, a indiqué que deux mesures de réforme liées aux douanes et conformes aux règles de l'OMC avaient été adoptées avec succès. La prochaine étape du processus d'accession est la soumission par les Comores de réponses aux questions, sur lesquelles le Secrétariat s'appuiera pour mettre à jour le projet de rapport pour la prochaine réunion du Groupe de travail.

4. L'Irak

L'Irak a déposé sa demande d'adhésion à l'OMC le 30 Septembre 2004, au titre de l'article XII. Un groupe de travail, présidé par M. Guillermo Valles Galmez (Uruguay), a été établi à la réunion du Conseil général du 13 Décembre 2004.

L'Irak a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur Mais le Groupe de travail ne s'est pas encore réuni.

Pour la première fois depuis la demande d'accession déposée par l'Irak en 2004, le Groupe de travail s'est réuni le 25 Mai 2007 pour examiner la législation commerciale de l'Irak et sa conformité aux principes de l'OMC.

L'Irak a tenu des réunions bilatérales avec le Brésil, l'Égypte, les Émirats Arabes Unis, les États-Unis, la Jordanie, le Maroc, la Norvège, Oman, Taïwan, l'UE et le Viet Nam. Il a été invité à présenter des offres initiales pour faire progresser les négociations sur l'accès aux marchés pour les marchandises et les services.

L'Irak établira des documents sur l'agriculture, les services, les obstacles techniques au commerce, les questions sanitaires et phytosanitaires, et la propriété intellectuelle. Il élaborera aussi un plan d'action législatif général qui indiquera aux Membres l'état actuel de la législation et ses projets en matière législative.

Le 2 Avril 2008, les membres du Groupe de travail ont apporté leur appui à une rapide accession de l'Irak à l'OMC, faisant valoir que cela contribuerait à l'intégration du pays dans l'économie mondiale. Le Ministre du commerce Irakien, S.E. Dr. Al-Sudani, a indiqué que l'Irak était résolu à surmonter la situation difficile du pays pour avancer dans le processus d'accession et ajouté que l'accession de l'Irak représenterait un atout important pour la communauté internationale.

- Examen de la législation commerciale

À ce stade de l'accession, les Membres examinent tous les aspects des politiques commerciales et économiques de l'Irak pour évaluer leur conformité avec les principes de l'OMC.

Depuis la première réunion du Groupe de travail, qui a eu lieu en Mai 2007, l'Irak a communiqué aux Membres un plan d'action législatif qui indique l'état d'avancement des réformes juridiques engagées. Il a également donné des renseignements concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) qu'il applique, les Obstacles Techniques au Commerce (OTC) et les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) ainsi que le soutien interne et les subventions à l'exportation qu'il accorde dans le secteur de l'agriculture.

- Négociations bilatérales

L'Irak a rencontré plusieurs Membres en marge des réunions du Groupe de travail. Les négociations sur l'accès aux marchés débiteront dès que l'Irak aura présenté ses offres initiales concernant les marchandises et les services.

L'Irak a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en Septembre 2005. Le Groupe de travail a tenu sa deuxième réunion en Avril 2008, au cours de laquelle il a poursuivi l'examen du régime de commerce extérieur de l'Irak.

L'Irak a fourni plusieurs contributions documentaires demandées par le Groupe de travail. Il doit encore présenter ses offres initiales concernant l'accès au marché pour les

marchandises et les services. La prochaine réunion du Groupe de travail devrait se tenir dès que l'Irak aura soumis ses offres initiales concernant l'accès au marché.

Comme promis lors de la réunion informelle du Groupe de travail tenue en novembre 2017, l'Iraq a distribué son Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur au Groupe de travail le 9 février 2018. Ce document est une version actualisée de l'Aide-mémoire précédemment distribué en septembre 2005 et rend compte des faits nouveaux intervenus en Iraq depuis la deuxième réunion du Groupe de travail, tenue en avril 2008. Les Membres sont invités à formuler des observations sur l'Aide-mémoire vers le 9 mars 2018.

L'Irak est régulièrement en contact avec le Secrétariat et continue de travailler à la mise à jour des autres contributions pour les négociations, y compris les offres concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services, le plan d'action législatif et les tableaux explicatifs concernant l'agriculture, qui seront distribués au Groupe de travail dans les mois à venir.

5. L'Iran

L'Iran a soumis sa demande d'adhésion à l'OMC au Conseil Général durant sa session tenue les 8 et 9 Juillet 2004 à Genève (WT/ACC/IRN/1). Cette candidature a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Général le 26 Mai 2005. Un groupe de travail a été établi à la réunion du Conseil Général tenue le 26 Mai 2005.

L'Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur a été distribué en Novembre 2009. Les questions des Membres à son sujet ont été transmises au gouvernement de la République Islamique d'Iran en Février 2010. Des contributions techniques, y compris les réponses aux questions des Membres, ont été distribuées en 2011. Avant qu'une réunion du Groupe de travail puisse être convoquée, le Président du Conseil général devra mener des consultations avec les Membres pour désigner un Président du Groupe de travail.

6. Le Liban

Le Groupe de travail de l'accession de la République libanaise a été établi le 14 avril 1999. L'aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur a été distribué en Juin 2001 et les réponses aux questions concernant l'aide-mémoire ont été distribuées en Juin 2002. Le Groupe de travail s'est réuni pour la première fois le 14 Octobre 2002.

Les travaux multilatéraux se poursuivent sur la base d'un projet de rapport révisé du Groupe de travail distribué en Octobre 2009. Des négociations bilatérales en matière d'accès aux marchés sont en cours sur la base d'offres révisées concernant les marchandises et les services. La septième réunion du Groupe de travail s'est tenue en Octobre 2009.

Le Groupe de travail tiendra sa réunion lorsque la République Libanaise aura communiqué les contributions nécessaires.

7. La Libye

La Libye a déposé une demande officielle pour adhérer à l'OMC le 25 Novembre 2001 (Doc. WT/ACC/LBY/1). Les Membres de l'OMC ont officiellement convenu de commencer les

négociations avec la Libye le 27 Juillet 2004.

La Libye n'a pas encore présenté d'aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur et le Groupe de travail ne s'est pas encore réuni.

8. Le Soudan

Le groupe de travail pour l'admission du Soudan a été établi le 25 Octobre 1994. Un rapport sur le régime de son commerce extérieur a été soumis en Janvier 1999, ainsi que des réponses à une première série de questions à propos du rapport en Novembre 2000 ; une deuxième série de questions ont été posées en Janvier 2003. La deuxième réunion du Groupe de travail s'est tenue en Mars 2004.

Les négociations bilatérales en matière d'accès aux marchés pour les marchandises et les services sont en cours, sur la base d'une offre initiale concernant les services et d'une offre révisée concernant les marchandises.

Deux accords bilatéraux signés (avec le Brésil et la Chine) concernant l'accès au marché ont été déposés auprès du Secrétariat. Des contributions techniques à jour sont en attente, et surtout des renseignements législatifs et constitutionnels actualisés à la suite de l'indépendance du Sud-Soudan en 2012. Le Secrétariat entretient des contacts techniques réguliers avec le Soudan pour répertorier les domaines dans lesquels des documents et des renseignements à jour sont requis. Il a tenu sa quatrième réunion en juillet 2017. En vue de la prochaine réunion du Groupe de travail, le Soudan a distribué des offres révisées concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services, un document de consultation et des exemplaires de textes législatifs.

Le Soudan a conclu des accords bilatéraux sur l'accès aux marchés avec le Japon et le Nigéria le 11 avril et le 19 avril 2018, respectivement. Le nombre total d'accords bilatéraux sur l'accès aux marchés conclus par le Soudan est désormais porté à six.

Le 22 juillet 2018, le Soudan a nommé Dr Mohamed Khair Al-Zubair comme Négociateur National pour l'accession de ce pays à l'OMC.

S.E M. Musa Mohamed Karama, Ministre de l'Industrie et du Commerce, a souligné que le commerce jouait un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la stabilité et que, en particulier, l'adhésion au Système Commercial Multilatéral fondé sur des règles était considérée comme un catalyseur pour les efforts du gouvernement visant à entreprendre des réformes économiques pour promouvoir la règle de droit et la bonne gouvernance.

À la suite du dialogue régional, le Secrétariat a effectué une mission technique à Khartoum les 8 et 13 décembre 2018. L'objectif de cette mission était de collecter des informations afin de mettre à jour le résumé factuel des points soulevés afin de refléter les développements de la politique commerciale de 2018. Au cours de cette mission, le Secrétariat a rencontré le ministre Karama et le Comité technique, qui comprenait des représentants des ministères concernés par le processus d'adhésion. Les prochaines étapes convenues à la fin de la mission comprenaient, entre autres, la distribution du résumé factuel mis à jour et d'autres contributions aux négociations en janvier 2019.

9. L'Ouzbékistan

Le Groupe de travail de l'accession de l'Ouzbékistan a été établi le 21 Décembre 1994. L'Ouzbékistan a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en Septembre 1998 et des réponses à des questions concernant cet aide-mémoire ont été distribuées en Octobre 1999. Des discussions bilatérales concernant l'accès aux marchés ont été engagées. Le Groupe de travail s'est réuni pour la première fois le 17 Juillet 2002.

L'Ouzbékistan a engagé des négociations bilatérales sur l'accès au marché avec les Membres intéressés sur la base d'offres initiales concernant les marchandises et les services présentés en Septembre 2005. La troisième réunion du Groupe de travail a eu lieu en Octobre 2005.

Le 26 juillet 2018, le Conseil Général de l'OCI a confirmé l'Ambassadeur Ji-ah Paik (République de Corée) comme Président du Groupe de Travail pour l'Accession de l'Ouzbékistan à l'OMC.

Le 17 décembre 2018, M. Badriddin Abidov a été nommé Vice-Ministre du Commerce Extérieur et Négociateur en Chef pour l'adhésion de l'Ouzbékistan à l'OMC. Au début du mois de décembre, M. Abidov a rendu visite à Genève et a rencontré l'Ambassadeur PAIK Ji-ah (Corée), Président du Groupe de travail ; l'Ambassadeur Alan Wm. Wolff, Directeur Général Adjoint de l'OMC; la Division des Accessions et plusieurs membres. Le Secrétariat a examiné avec M. Abidov les prochaines étapes pour la réactivation du processus d'accession de l'Ouzbékistan, y compris la soumission du rapport MFTR et d'autres documents d'accession, ainsi que la visite du président du Groupe de travail.

10. La Somalie

Le Groupe de travail de l'accession de la Somalie a été établi le 7 Décembre 2016. La délégation de la Somalie, menée par la négociatrice en chef Mme Maryan Hassan, s'est réunie le 26 juillet 2018 avec les Membres, les partenaires et la Division des accessions de l'OMC. Les questions abordées incluaient l'état de préparation du pays et le soutien technique et institutionnel dont il a besoin pour mener à bien son processus d'accession.

SE M. Dahir Adan Abdullah, Ministre d'État chargé du Commerce et de L'industrie, a indiqué que son Gouvernement est actuellement en cours de finalisation du Mémoire sur le Régime du Commerce Extérieur (MFTR). En outre, la Somalie avait entrepris des réformes telles que la promulgation de lois sur les licences commerciales, les droits de propriété intellectuelle, les investissements et les marchés publics. S.E. a également mis l'accent sur l'importance de l'assistance technique pour le renforcement des capacités.

11. La Syrie

Le Groupe de travail de l'accession de la République Arabe Syrienne a été établi le 4 mai 2010. Il ne s'est pas encore réuni.

Conclusion :

Bien que la qualité de Membre de l'OMC procure des avantages évidents, les négociations sur l'accession constituent un défi pour tous les gouvernements accédants, notamment ceux des PMA. Les modalités et conditions de l'accession imposent des réformes intérieures. Les PMA accédants ont des capacités techniques et humaines et des ressources financières limitées pour faire face aux aspects complexes de l'accession à l'OMC.

La fourniture d'une assistance technique aux gouvernements accédants, en particulier aux pays en développement et aux pays les moins avancés (PMA) accédants, constitue une priorité fondamentale pour l'OCI et l'OMC. Les activités d'assistance technique, de renforcement des capacités et de sensibilisation en lien avec les accessions sont organisées en étroite coordination avec la Division des accessions.

À cet égard, 29 fonctionnaires de 15 gouvernements en voie d'accession à l'OMC ont participé à un séminaire sur les règles d'accession à l'OMC, qui s'est tenu à Genève du 4 au 15 février 2019. Il s'agissait de la première activité du Secrétariat de l'OMC sur les règles d'accession à l'OMC.

L'objectif principal du séminaire était de fournir aux participants des informations détaillées sur les disciplines juridiques de l'OMC en cause dans les rapports du Groupe de travail sur le processus d'accession. Ainsi que de mieux faire connaître le contenu des paragraphes relatifs aux engagements dans les rapports d'adhésion et leur lien avec les disciplines juridiques pertinentes.

Au cours de la formation de deux semaines, les participants ont eu l'occasion de tirer profit de l'expérience d'experts issus de divisions de l'OMC concernant des domaines spécifiques des règles de l'OMC. Les participants ont également entendu des négociateurs très expérimentés qui travaillent pour le compte des membres de l'OMC - à la fois les membres initiaux actifs dans les accessions et les membres ayant accédé à l'OMC au cours des dernières années. En outre, le séminaire a fourni une plate-forme de partage d'expériences entre les participants, qui sont tous directement impliqués dans les négociations d'adhésion de leurs pays.

Tableau 1 : Dates de mise en place des groupes de travail, des Pays observateurs de l'OCI à l'OMC

Pays	Date de la mise en place du groupe de travail	Président du groupe de travail
Algérie	17 Juin 1987	Uruguay
Azerbaïdjan	16 Juillet 1997	Allemagne
Comores	9 Octobre 2007	Pérou
Irak	13 Décembre 2004	Maroc
Iran	26 Mai 2005	-
Liban	14 Avril 1999	France
Libye	27 Juillet 2004	Espagne
Soudan	25 Octobre 1994	Japon
Syrie	4 Mai 2010	-
Ouzbékistan	21 Décembre 1994	Corée
Somalie	7 Décembre 2016	-

Source : OMC, Août 2018

Tableau récapitulatif des accessions en cours (Mise à jour Mai 2017)

Pays	Demande	Création du Groupe de travail	Aide-mémoire	Première/ dernière* réunion du Groupe de travail	Nombre de réunions du Groupe de travail*	Offre pour les marchandises		Offre pour les services		Projet de rapport du Groupe de travail**
						Offre initiale	dernière offre*	Offre initiale	dernière offre*	
Algérie	Juin 1987	Juin 1987	Juil. 1996	Avril 1998/ Mars 2014	12	Fev 2002	Nov 2013	Mars 2002	Oct 2013	Fev 2014
Azerbaïdjan	Juin 1997	Juil. 1997	Avril 1999	Juin 2002/ July 2017	12	Mai 2005	Sept 2013	Mai 2005	Fev. 2015	Jan 2015
Comores	Févr. 2007	Oct. 2007	Oct.2013	Désignation sept2013 Déc 2016		Oct 2016		Oct 2016		
Iran	Juil. 1996	Mai 2005	Nov. 2009							
Irak	Sept. 2004	Dec. 2004	Sept. 2005	Mai 2007/ Avril 2008	2					
Libye	Jan 1999	Avril 1999	Juin 2001	Oct 2002/ Oct 2009	7	Nov 2003	Juin 2004	Dec 2003	Juin 2004	Oct 2009
Ouzbékistan	June 2007	Dec. 2007	Avril 2011	Juil. 2002/ Juil 2012	1					
Liban	Dec 2004	Fev. 2005	Mars 2005	Oct 2005/June 2013	13	Avril 2006	Nov 2008	Oct 2006	Nov 2008	Oct 2012
Soudan	Dec. 1994	Dec 1994	Oct 1998	Jul 2002/ Oct 2005	3	Sept 2005		Sept 2005		
Syria	Oct 2001	Mai 201								
Somalie	Dec 2015	Dec 2016								

Notes : * À la date du présent document.

** Résumé factuel le plus récent (RF), projet de rapport du Groupe de travail ou parties du projet de rapport du Groupe de travail.

ANNEXES

LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI MEMBRES DE L'OMC

PAYS	DATE D'ADHESION
1. Albanie	8 Septembre 2000
2. Bahreïn	1 Janvier 1995
3. Bangladesh	13 Décembre 1993
4. Benin	1 Janvier 1995
5. Brunei	1 Janvier 1995
6. Burkina Faso	3 Juin 1995
7. Cameroun	13 Décembre 1995
8. Tchad	19 Octobre 1996
9. Côte d'Ivoire	1 Janvier 1995
10. Djibouti	31 Mai 1995
11. Egypte	30 Juin 1995
12. Gabon	1 Janvier 1995
13. Gambie	23 Octobre 1996
14. Guinée	25 Octobre 1995
15. Guinée-Bissau	31 Mai 1995
16. Guyane	1 Janvier 1995
17. Indonésie	1 Janvier 1995
18. Jordanie	11 Avril 2000
19. Kuweit	1 Janvier 1995
20. Kazakhstan	30 Novembre 2015
21. Kirghizistan	20 Decembre1998
22. Malaisie	1 Janvier 1995
23. Maldives	31 Mai 1995
24. Mali	31 Mai 1995
25. Maroc	1 Janvier 1995
26. Mauritanie	31 Mai 1995
27. Mozambique	26 Aout 1995
28. Niger	13 Décembre 1996
29. Nigeria	1 Janvier 1995
30. Oman	9 Novembre 2000
31. Pakistan	1 Janvier 1995
32. Qatar	13 Janvier 1996
33. Arabie Saoudite	11 Décembre 2005
34. Sénégal	1 Janvier 1995
35. Sierra Leone	23 Juillet1995
36. Suriname	1 Janvier 1995
37. Tadjikistan	2 Mars 2013
38. Togo	31 Mai 1995
39. Tunisie	29 Mars 1995
40. Turquie	26 Mars1995
41. Uganda	1 Janvier 1995
42. Émirats Arabes Unies	10 Avril 1996
43. Yémen	26 Juin 2014
44. Afghanistan	29 Juillet 2016

**LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI
CANDIDATS A L'ACCESSION A L'OMC
(OBSERVATEURS)**

1. Algérie
2. Azerbaïdjan
3. Comores
4. Iran
5. Iraq
6. Liban
7. Libye
8. Soudan
9. Syrie
10. Ouzbékistan
11. Somalie

**LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI
NON MEMBRES DE L'OMC**

1. Palestine
2. Turkménistan